



Lions Clubs International

**DEMANDE DE CRÉATION DE LIONS
CLUB UNISSONS-NOUS
FEUILLE DE TRAVAIL**

Utiliser cette feuille de travail pour recueillir tous les renseignements requis pour remplir la demande de création de club *Unissons-nous* sur [MyLCI](#).

INFORMATIONS À RÉUNIR POUR REMPLIR LA DEMANDE DE CHARTE

1. Rapport des membres fondateurs (feuille de travail) à envoyer via MyLCI
2. Règlement des droits de charte.
3. Les personnes suivantes peuvent transmettre la demande de création d'un nouveau club : Gouverneur de district, coordinateur EME, président du club parrain, secrétaire du club parrain, Lion coordinateur

ÉCRIRE LISIBLEMENT EN LETTRES MAJUSCULES

Nom du club proposé	Ville	Élément distinctif, selon le cas	
Situé à	Ville	Province ou Pays	
Si le nom du club proposé ne précise aucun lieu distinctif, merci d'expliquer:			
<i>(Si le club proposé souhaite incorporer un nom existant dans l'intitulé de son nom de Lions club, joindre la preuve du droit de propriété ou du droit d'utiliser le nom commercial. Les noms de club doivent aussi suivre les conventions de base en vigueur sur les noms de club du Lions Clubs International.) Les noms proposés qui dérogent aux conventions en matière de noms devront être approuvés par la commission Développement de l'effectif.</i>			
District	Région		Zone
Parrain du club		Numéro d'identification	

OFFICIELS DU NOUVEAU CLUB

Président	Prénom	Nom de famille	Téléphone
Adresse (rue)		État/Ville/Province/Pays	Code Postal
E-mail			<i>* Veuillez inclure les indicatifs de la région et du pays</i>
Mode de communication préférée: <input type="checkbox"/> Poste <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> E-mail			
Secrétaire	Prénom	Nom de famille	Téléphone
Adresse (rue)		État/Ville/Province/Pays	Code Postal
E-mail			<i>* Veuillez inclure les indicatifs de la région et du pays</i>
Mode de communication préférée: <input type="checkbox"/> Poste <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> E-mail			
Trésorier_	Prénom	Nom de famille	Téléphone
Adresse (rue)		État/Ville/Province/Pays	Code Postal
E-mail			<i>* Veuillez inclure les indicatifs de la région et du pays</i>
Mode de communication préférée: <input type="checkbox"/> Poste <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> E-mail			
Président de commission Effectif	Prénom	Nom de famille	Téléphone
Adresse (rue)		État/Ville/Province/Pays	Code Postal
E-mail			<i>* Veuillez inclure les indicatifs de la région et du pays</i>
Mode de communication préférée: <input type="checkbox"/> Poste <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> E-mail			

RESPONSABILITES DU CLUB PARRAIN

Le club parrain aide le nouveau Lions club à atteindre et à maintenir un haut niveau d'engagement, d'activités et d'enthousiasme. Le parrainage d'un nouveau club s'accompagne de certaines responsabilités. Les clubs parrains ont les obligations suivantes :

- Soutenir les Lions Guides
- Vérifier que tous les candidats membres fondateurs ont les qualités requises pour devenir Lion
- Tenir une réunion d'organisation pour présenter tous les détails
- S'assurer que le nouveau club reçoive une orientation au Lionisme
- Aider à accueillir la soirée de remise de charte
- Encourager la participation du district
- Encourager les manifestations entre clubs
- Aider à mettre au point un plan de recrutement et de fidélisation de l'effectif
- Aider à préparer l'ordre du jour des réunions de club
- Soutenir les activités du club
- Aider le club toutes les fois nécessaires
- Offrir des conseils sans s'imposer

En tant que club parrain, nous nous engageons à soutenir ce nouveau club, conformément à la liste ci-dessus, qui n'est pas non-exhaustive ci-dessus.

Club parrain - Informer le président ou le secrétaire de club de la nouvelle procédure de transmission de la demande de charte via MyLCI.

LIONS GUIDES Le gouverneur de district peut nommer deux Lions Guides au maximum pour aider le nouveau club. Le gouverneur de district en fonction et les nouveaux membres fondateurs ne peuvent pas recevoir la récompense. Le Lion Guide est nommé pour un mandat de deux années à compter de la date d'approbation de la charte et ne peut pas servir de Lion Guide dans plus de deux clubs à la fois.			
Lion Guide	Prénom	Nom de famille	Téléphone
Adresse (rue)		État/Ville/Province/Pays	Code Postal
E-mail			<i>* Veuillez inclure les indicatifs de la région et du pays</i>
Ce Lion Guide est-il membre du club parrain ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Si la réponse est non, merci de préciser :	Nom du Club		Numéro du club
Le Lion Guide est-il Lion Guide "certifié" ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Mode de communication préférée: <input type="checkbox"/> Poste <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> E-mail			
Lion Guide	Prénom	Nom de famille	Téléphone
Adresse (rue)		État/Ville/Province/Pays	Code Postal
E-mail			<i>* Veuillez inclure les indicatifs de la région et du pays</i>
Ce Lion Guide est-il membre du club parrain ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Si la réponse est non, merci de préciser :	Nom du Club		Numéro du club
Le Lion Guide est-il Lion Guide "certifié" ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Mode de communication préférée: <input type="checkbox"/> Poste <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> E-mail			

SOIRÉE DE REMISE DE CHARTE

La charte et tout le matériel correspondant seront expédiés au gouverneur de district ou au Lion Coordinateur, sauf indication contraire. Compter environ 45 jours à partir de la date de réception du dossier de demande de charte au siège international pour le traitement du dossier, la préparation et l'expédition de la charte officielle.

Date de remise de Charte : _____

RECIPIENDAIRES DES RECOMPENSES D'EXTENSION

Les règlements du conseil d'administration international stipulent que deux récompenses d'extension au maximum peuvent être décernées pour la création d'un club. Le gouverneur de district en fonction et les nouveaux membres fondateurs ne peuvent pas recevoir la récompense. Le gouverneur de district doit demander les récompenses dans les six mois qui suivent la date d'approbation de la charte.

Le gouverneur de district recommande que les récompenses d'extension soient décernées aux Lions suivants :

Réциpiendaire	Prénom	Nom de famille	No. d'affiliation
Adresse (rue)	État/Ville/Province/Pays		Code Postal
Téléphone	E-mail		<i>* Veuillez inclure les indicatifs de la région et du pays</i>
Nom du club	Numéro du club	District	
Réциpiendaire	Prénom	Nom de famille	No. d'affiliation
Adresse (rue)	État/Ville/Province/Pays		Code Postal
Téléphone	E-mail		<i>* Veuillez inclure les indicatifs de la région et du pays</i>
Nom du club	Numéro du club	District	

FACTURATION DES COTISATIONS INTERNATIONALES

Il est entendu que la facturation des cotisations semestrielles sera calculée au pro rata pour les mois restants du semestre se terminant le 30 juin ou le 31 décembre, selon le cas. Les cotisations de chaque membre sont facturées à compter du premier jour du mois qui suit le mois pendant lequel son nom est inscrit dans les dossiers du siège international comme nouveau membre d'un club actif. Consultez la *Liste de vérification pour la demande de charte (TK-40)* pour obtenir le montant actuel des cotisations.

ACCORD DU GOUVERNEUR DE DISTRICT

Le gouverneur de district approuvera la demande sur MyLCI.

Est-ce qu'un atelier sur la création de club a eu lieu dans votre district ? Oui Non Date de l'atelier de travail : _____

Dans l'affirmatif, veuillez préciser le nom du consultant ou du délégué d'extension : _____

RENSEIGNEMENTS REQUIS POUR LES NOUVEAUX CLUBS FAISANT UNE DEMANDE DANS LE CADRE DU PROGRAMME *UNISSONS-NOUS* :

1. Envoyer une lettre du club *parent* indiquant la durée d'existence et les priorités de service de l'organisation existante à newclubs@lionsclubs.org
2. Le Lions Clubs International ne sera pas tenu de s'acquitter des obligations passées, présentes ou futures (autre que les demandes d'indemnité d'assurance responsabilité civile dans la cas où une plainte soit approuvée). Envoyer un email. à newclubs@lionsclubs.org listant toutes les obligations financières, loyers, hypothèques et toutes dettes actuelles ou à venir.
3. Le Lions Clubs International pourra demander des informations supplémentaires au cours du processus d'examen de cette demande de création de club.
4. Les demandes de création de club dans le cadre du programme *Unissons-nous* sont examinées pour approbation par la commission Développement de l'effectif du Conseil d'administration du Lions Clubs International pour déterminer si elles satisfont aux critères et autres considérations.